

Réf: Dossier N° : 53771

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LES RESIDENCES AYELA »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 8 ème Tranche, Ilot 372, Villa 27, 06
BP 579 ABJ 06**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Aout 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LES RESIDENCES AYELA » .

Objet: La création et l'exploitation de réceptifs hôteliers ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY 8 ème Tranche, Ilot 372, Villa 27, 06
BP 579 ABJ 06**

GERANT: Monsieur AKPE SANDRE MAXIME DIDIER.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23649 du 03/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20964 du 03/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

